

MAIRIE DE VALROS
RECU LE

09 AOUT 2017

Accusé de réception en préfecture
034-213401821-20170706-20170706_36-DE
Reçu le 13/07/2017

COMMUNE NEZIGNAN L'ÉVÊQUE HERAULT	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	Département de l'Hérault  NEZIGNAN L'ÉVÊQUE LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
		N° 2017-36

**Date de
convocation**

28/06/2017

Date d'affichage

04 AOUT 2017

**Nbre de
Conseillers**

En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 16

L'an deux mille dix-sept, le six juillet, à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. SICARD, Maire.

Etaient présents : SICARD Edgar, BALDY Jocelyne, BERTOLINO Josepha, CANTAGRILL Jean-Louis, COMBES Magali, DUCROT Kévin, FAURE Charles, MARTI Jacques, MARTINEZ Gérard, RESSEGUIER Nicole, RYAUX Alain, SALMERON Joséphine, SCHUTT Olivier, TUR Sandrine.

Absents : DESSENOIX Marie France, ROLLAND Nathalie, TOUDON MIQUEL Sylvie.

Procurations : PALLARES Pierre à SICARD Edgar, MISEREY Elodie à MARTI Jacques.

Avis sur le PLU de la commune de Valros

Monsieur La Maire informe le conseil municipal que la commune de Valros vient d'arrêter son Plan Local d'Urbanisme en date du 23 mai 2017.

Conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, ce projet de révision du PLU doit être notamment communiqué pour avis aux communes limitrophes.

Entendu l'exposé de M. le Maire les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

EMETTENT un avis favorable au projet de PLU de la commune de VALROS tel qu'il a été arrêté par délibération du conseil municipale de Valros en date du 23 mai 2017.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS et AN QUE SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Docteur Edgar SICARD

